INCOHÉRENCES

DE

M. Jarrousse

M. Jarrousse se réclame aujourd'hui du patronage de **M. LOUBET**.

M. Jarrousse a la mémoire courte.

Les électeurs se souviennent pour lui d'une séance du Conseil Municipal de Vanves dont voici l'ordre du jour :

« Le Conseil municipal de Vanves, réuni en séance le 24 Février 1899, adresse ses félicitations respectueuses à Monsieur Loubet, Président de la République, élu par une majorité nettement et exclusivement républicaine ».

Cet ordre du jour est voté par 14 voix contre une, celle de M. Jarrousse, et une abstention, celle de M. Goché.

(Extrait du registre municipal)

M. Jarrousse, oubliant son passé, recueille aujourd'hui les protections d'où il peut, sans y regarder de si près.

Le suffrage universel sera juge de cette piètre politique d'équivoques et de contradictions.

UN GROUPE D'ÉLECTEURS

3FI160.jpg
(21664410 b.)

TÉLÉCHARGER

- Cote: 3FI 160
- Date du document: s.d.

RETOUR À LA LISTE

VILLE DE
SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

HÔT

HO

DU LUNDI

SUIVRE L'ACTUALITE DE LA VILLE

RÉALISATION **STRATIS**